# RELEVE DES ECHANGES DE L'ENTRETIEN DU 15 JUIN 2026 AVEC GILLES LEMAIRE, PRESIDENT DE LA SALAMANDRE ET FRANCOIS RIVALS, DIRECTEUR DE LA SALAMANDRE

*Ce relevé des échanges a vocation à reprendre les grandes lignes des propos tenus par la personne entendue, des questions posées et des réponses apportées.*

- Présentation de la Salamandre :
  - Structure qui va bientôt fêter ses 30 ans, créée à la demande du Département pour gérer des structures à même d'accueillir des fratries dans le sud Deux-Sèvres → Volonté de recréer des appartements autonomes au plus proche d'une vie familiale normale, afin que les fratries continuent à y vivre le plus sereinement possible après la séparation avec les parents
  - Personnel éducatif directement impliqué dans l'éducation des enfants comme dans la bonne marche de l'appartement (double fonction de gestion du foyer), ce qui permet de créer davantage de proximité et de suivre plus finement l'évolution psychologique des enfants

- Constats dressés par la Salamandre :
  - « Tournant » dans le partenariat identifié lorsque le Département a sollicité l'association pour la prise en charge des enfants en situation complexe puis a diligenté une inspection à la suite d'un courrier d'alerte de la cour d'appel de Poitiers avant de rejeter sa candidature à l'appel à projets au profit d'une structure privée → Nécessité, pour la Salamandre, de mettre le secteur associatif au service d'une politique et d'une stratégie départementales auxquelles il doit, en retour, contribuer

    ⚠ **Rappel de l'administration** : le choix de Tandem Educadis n'a pas été celui du « moins-disant » mais bien celui du candidat qui a été le seul à respecter les canons du cahier des charges de l'appel à projets, alors au demeurant qu'il n'est pas possible d'écarter un candidat sur l'autel de sa structuration juridique
  - Retour d'une réelle relation partenariale avec la mise en place des référents établissement et le renforcement des liens avec les MECS que cela a induit ou encore avec les travaux qui sont actuellement engagés sur le schéma immobilier de la protection de l'enfance
  - Importance des besoins pour les dépenses liées à l'accompagnement dans les parcours de soins (près de 32 000 kilomètres parcourus à l'année par les équipes de la Salamandre sur ce motif)
  - Augmentation notable des comportements à risque ou violents (146 jours d'ITT à la suite de violences sur les professionnels en 2025) → Une trentaine de fugues depuis août 2025, mise en danger des mineurs sur les réseaux sociaux, suspicion de prostitution, le tout dans un contexte où les institutions (inspection du travail, forte de l'ordre) méconnaissent l'action de l'association
  - Situation déficitaire de la MECS qui serait facteur d'une aggravation de l'ensemble avec un prix de journée qui ne serait plus à la mesure des besoins

- Projet mené actuellement par la Salamandre : création d'un comité d'éthique pour aider à la réflexion sur les comportements à risque et/ou violents et les moyens de les endiguer → Demande à ce qu'un professionnel de l'ASE puisse s'y associer (rappel toutefois de l'existence des instances de l'ODPE qui remplissent la même mission)